

TERZA SESSIONE URDINARIA DI U  
2025  
RIUNIONE DI I 26 E 27 DI GHJUGNU  
DI 2025

3EME SESSION ORDINAIRE DE 2025  
REUNION DES 26 ET 27 JUIN 2025

2025 / E3/041

REPONSE DE MONSIEUR JULIEN PAOLINI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME JOSEPHA  
GIACOMETTI-PIREDDA – CONSEILLERE NON INSCRITE

**Objet : Projet de société et révision du PADDUC**

Merci Madame la Présidente, Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question. Elle m'offre l'opportunité de revenir sur les propos que j'ai tenus en novembre dernier, à l'occasion de la présentation du bilan du PADDUC et de l'ouverture de la procédure de révision. Alors oui, je vous le redis, comme je l'ai dit en novembre dernier : le nouveau PADDUC doit être celui d'un combat.

Dans ce combat, nous devons nous appuyer, je crois, plus que jamais, sur les fondamentaux de notre famille politique. Un combat pour la reconnaissance de notre peuple. Un peuple qui doit pouvoir continuer à travailler et produire librement sur cette terre, à décider de son avenir, à vivre dignement et à transmettre à ses enfants ce qu'il a reçu de sa terre.

La révision du PADDUC ne sera donc pas une simple formalité administrative, c'est une certitude, ni une mise à jour réglementaire. Ce sera immanquablement la traduction concrète d'un nouveau projet de société pour la Corse. Une Corse qui ne peut plus se contenter de subir

et de dépendre. Un projet qui ne sera pas calqué sur des modèles importés de l'extérieur, mais pleinement enraciné dans notre identité, sa défense et nos valeurs communes. Sur ces points, au moins, Madame la Conseillère, je pense que nous pouvons être d'accord.

Dix ans après l'adoption du PADDUC, en 2015, il faut bien constater que notre île a profondément changé. Parfois en bien — il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de le reconnaître — et parfois de manière inquiétante, ce qui génère une grande anxiété pour de nombreux Corses et, bien sûr, pour leurs élus. La Corse est aujourd'hui confrontée à des enjeux que le Conseil exécutif n'ignore pas.

Vous en avez cité quelques-uns, j'y reviens : la spéculation foncière et immobilière, l'érosion de la langue, les inégalités territoriales, le sentiment de dépossession et d'injustice dans de nombreux secteurs, ressenti par les Corses.

Mais au-delà de la recherche de consensus que vous jugez inefficace, voire sans envergure dans vos propos, pour ma part, je crois au contraire que le Conseil exécutif et les élus de l'Assemblée de Corse — en tout cas ceux de la majorité — ont affirmé leur choix politique en instaurant un rapport de force dans de nombreux domaines. Je vais en citer quelques-uns.

Par exemple, en matière d'aménagement du territoire :

- Le rétablissement de la cartographie des ESA, après deux annulations successives au tribunal administratif — un long combat juridique de dix ans.
- La reprise des eaux d'Orezza dans le cadre d'une société coopérative associant les maires, les salariés et la Collectivité de Corse, pour la protection d'un bien commun.
- La rédaction d'un cadre d'occupation du domaine forestier pour une meilleure gestion de ces espaces naturels.

En matière de transport :

- La maîtrise publique des infrastructures.
- L'instauration du bénéfice raisonnable dans les DSP.
- La non-inscription au budget de la Collectivité de Corse de l'indemnité de 50 millions d'euros due à Corsica Ferries au titre des mandatures précédentes.

Autant d'actions, et donc de combats, qui prouvent que nos décisions sont conformes à nos discours, à nos convictions et à nos choix politiques, qu'ils aient ou non fait l'objet de consensus.

Venons-en à la question démographique. Oui, notre croissance démographique repose exclusivement sur un apport migratoire extérieur. Mais sur ce sujet, vous avez sorti, non mes propos, mais les écrits de leur contexte. Dans le rapport relatif au schéma de développement urbain durable, nous avons parlé d'un solde migratoire positif, au sens mathématique du terme : +5 000 arrivées par an. Au sens politique, je rappelle que ce rapport précise — je cite le rapport du Président — :

*"Cette évolution démographique est près de trois fois supérieure à celle observée en France, Elle a eu pour conséquence de modifier profondément les équilibres sociaux et culturels, mais surtout fonciers et urbanistiques du territoire insulaire ».*

C'est un constat que, je crois, nous pouvons partager. Ce n'est pas un jugement de valeur, c'est un constat objectif, qu'il ne faut ni instrumentaliser, ni caricaturer comme certains peuvent le faire, allant jusqu'à dire qu'il faudrait fermer nos frontières, si tant est que nous en ayons les moyens ? Non. Mais cette réalité démographique, factuelle, transforme profondément la société et sous-tend beaucoup de choix que nous aurons à faire. Là-dessus, je vous rejoins.

Cette croissance démographique accélère la bétonisation des espaces, aggrave les tensions sur le foncier et le logement, et fait surtout le jeu des appétits opportunistes et spéculatifs. C'est donc un enjeu politique de premier ordre. Et à travers la révision du PADDUC, il sera bien sûr question d'autonomie. Pas seulement institutionnelle, mais dans nos réalités quotidiennes : autonomie énergétique — on en parle souvent — mais aussi alimentaire, hydraulique, ou encore numérique.

Cela suppose de porter une vision du développement dans laquelle l'intérêt général prime sur les intérêts privés ou partisans. Mais il faut être clair : sans évolution institutionnelle, sans autonomie législative, le PADDUC — aussi ambitieux soit-il, aussi *borderline* soit-il, aussi loin que nous poussions les curseurs — restera malheureusement insuffisant. Prisonnier d'un carcan juridique, au pouvoir certes important, mais encore trop limité au niveau normatif pour réguler un certain nombre de phénomènes.

C'est pourquoi je regrette sincèrement que vous n'ayez pas fait le choix de nous accompagner dans la réforme constitutionnelle. Car sans réforme constitutionnelle, point de statut de résident, et point de reconnaissance pleine de la langue, par exemple.

Lors de la session de juillet — je crois que c'est prévu les 24 et 25 juillet prochains, Madame la Présidente — nous proposerons à votre assemblée un débat d'orientation stratégique sur le périmètre, la méthode et le calendrier de la révision du PADDUC.

En juillet, nous aborderons donc les multiples sujets et combats à venir que vous évoquez dans votre question, à tiroirs, par ailleurs : la souveraineté, l'autonomie, les droits fondamentaux, la protection des biens communs, le dérèglement climatique, la lutte contre la criminalité organisée et les pratiques mafieuses. Autant de sujets sur lesquels nous prenons rendez-vous le mois prochain.

Et je peux vous assurer, Madame la Conseillère, que nous serons présents à ce rendez-vous, sans aucun détour.

Je vous remercie.